

Plan d'accompagnement des étudiants à la Promotion sociale de Schaerbeek

A la Promotion sociale de Schaerbeek, l'accueil et le suivi des étudiants sont importants. Plusieurs actions sont mises en place afin d'aider les étudiants dans leur apprentissage. Si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail cprosoc@gmail.com. Voici diverses mesures prises dans le cadre de notre politique d'aide à la réussite :

- 1) Cours en petit groupe : en fin d'année scolaire, le conseil des études se réunit afin de sélectionner les étudiants qui auraient besoin de suivre un cours en petit groupe (max. 12 personnes) où l'enseignant peut suivre plus aisément le rythme des étudiants.
- 2) Un professeur ou un membre de l'équipe administrative peut téléphoner à des étudiants (toutes UE confondues) qui sont en décrochage afin de mieux cerner les raisons de ces absences. Un feedback est réalisé. Si nécessaire, il est possible de proposer un entretien individuel à l'étudiant(e) concerné(e).
- 3) Au niveau du français, des périodes de suivi pédagogique sont attribuées à des séances de remédiations. Ces remédiations s'organisent en petits groupes de maximum 6 personnes. Cela s'adresse à des étudiants qui éprouvent des difficultés (pour une compétence en particulier, un point de grammaire précis ou suite à une absence,...) malgré leur assiduité. La participation se fait sur rendez-vous via le professeur titulaire du cours principal. Un retour sur la remédiation est transmis au professeur principal.
- 4) Certains enseignants sont présents lors des tests d'admission afin d'accompagner les personnes qui éprouvent des difficultés lors de la passation des tests d'orientation.
- 5) Un membre du personnel de la Promotion sociale est disponible pour les étudiants en difficulté avec l'outil numérique (installation d'application pour les cours en ligne, explication du fonctionnement de ces applications,...).
- 6) Des réunions pédagogiques, au cours desquelles les difficultés rencontrées dans les modules sont évoquées, ont lieu plusieurs fois par année scolaire.
- 7) Grâce aux périodes d'autonomie au sein d'une UE, un enseignant peut organiser certaines leçons sous forme de sous-groupes afin de favoriser un apprentissage différencié.